

Questions fréquemment posées

RÉSEAU DE RECHERCHE SUR LA MOBILITÉ CLIMATIQUE EN AFRIQUE (RRMCA)

RÉSEAU DE RECHERCHE SUR LA MOBILITÉ CLIMATIQUE EN AFRIQUE (RRMCA, CMARN en anglais)

Questions fréquemment posées

1. Qu'est-ce que le RRMCA ?

Le RRMCA est le Réseau de recherche sur la mobilité climatique en Afrique. Il a été établi en novembre 2021 et ses objectifs sont les suivants :

- **promouvoir et faciliter la recherche critique et indépendante** sur les réponses juridiques et politiques à la mobilité humaine liée aux catastrophes et au changement climatique en Afrique, comme recommandé notamment dans « [l']Agenda de recherche pour faire progresser le droit et les politiques en réponse aux déplacements et migrations dans le contexte des catastrophes et du changement climatique en Afrique » (le principal résultat de la série d'ateliers virtuels) ;
- **encourager la collaboration entre les chercheurs et les experts sur les politiques** dans le but de soutenir le développement et la mise en œuvre, reposant sur des données factuelles, de réponses juridiques et politiques aux déplacements et aux migrations dans le contexte des catastrophes et du changement climatique ;
- **développer les connaissances et les capacités des chercheurs** d'Afrique et d'ailleurs, y compris les chercheurs en début de carrière, sur ces questions.

2. Qu'est-ce que la mobilité climatique ?

La mobilité climatique fait référence à toutes les formes de mobilité humaine dans le contexte d'aléas naturels, de catastrophes, de la dégradation de l'environnement et du changement climatique. Elle inclut : les déplacements (forcés), la migration (volontaire), les réinstallations planifiées et les évacuations. RRMCA a pour objectif de faire progresser la recherche en ce qui concerne les réponses juridiques et politiques à la mobilité climatique en Afrique. Les réponses juridiques et politiques pertinentes comprennent les cadres continentaux, régionaux et nationaux dans des domaines tels que le changement climatique, la gestion des risques de catastrophe, la migration, la libre circulation des personnes, la transhumance, les droits humains, la protection des réfugiés, la protection des PDI et la réinstallation planifiée.

3. Comment le RRMCA a-t-il été établi ?

Le RRMCA a été établi suite à la série d'ateliers virtuels sur l' [Élaboration d'un programme de recherche et de politiques pour faire face aux déplacements et aux migrations dans le contexte des catastrophes et du changement climatique en Afrique](#) qui s'est tenue entre avril et juillet 2021,

comme plateforme permettant d'approfondir la collaboration entre les participants à la série d'ateliers virtuels et d'autres personnes travaillant sur cette question.

4. Le RRMCA est-il bilingue ?

Oui, le RRMCA opère en anglais est en français. Des services d'interprétation seront fournis à toutes les rencontres du RRMCA (voir la Q. 13).

5. Comment le RRMCA est-il géré ?

Administrateur

Un **administrateur** à temps partiel s'occupera de la gestion quotidienne du RRMCA. L'administrateur traitera les demandes d'adhésion au réseau, s'occupera du courrier électronique et des autres communications du réseau et fournira un soutien logistique pour les principaux événements du RRMCA.

- Les questions concernant le RRMCA doivent être adressées à l'administrateur à cmarnetwork@gmail.com.

La direction générale du RRMCA est assurée par un **groupe de pilotage** constitué de chercheurs spécialisés dans un ou plusieurs aspects des déplacements et des migrations dans le contexte des catastrophes et du changement climatique en Afrique. Ce groupe de pilotage est responsable de la direction générale et de la coordination des activités principales du RRMCA. Il est composé des membres suivants :

- Dr Nicodemus Nyandiko, Masinde Muliro University of Science & Technology, Kenya (co-président)
- Dr Tamara Wood, Centre Kaldor de droit international pour les réfugiés de l'Université de Nouvelle-Galles du Sud, Australie (co-président)
- Prof. Edwin Abuya, Université de Nairobi, Kenya
- Dr Oluwatoyin Adejowo-Osho, Université de Lagos, Nigeria
- Dr Annette Akoth, Masinde Muliro Université des Sciences & Technologies, Kenya
- Prof. Ademola Jegede, Université de Venda, Afrique du Sud
- Dr Cheikh Tidiane Wade, Université Assane Seck, Sénégal
- Dr Caroline Zickgraf, Observatoire Hugo, Université de Liège, Belgique
- Christina Daszkiewicz, OIM (observatrice)

6. Qui peut rejoindre le RRMCA ?

Membres du RRMCA

Les personnes suivantes sont invitées à devenir **membres** du RRMCA :

- Chercheurs (y compris en début de carrière), praticiens ou experts sur les politiques (y compris des décideurs politiques, des représentants des gouvernements et des membres des organisations de la société civile) travaillant dans des domaines liés au déplacement et à la migration dans le contexte des catastrophes et du changement climatique en Afrique.

Les domaines pertinents comprennent (sans s'y limiter) : le changement climatique, la réduction des risques de catastrophes, la migration, la libre circulation des personnes, la transhumance, les droits de l'homme, la protection des réfugiés, la protection des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et la réinstallation planifiée.

Amis du RRMCA

Les personnes que l'adhésion au RRMCA intéresse, mais qui ne répondent pas aux critères ci-dessus (y compris des institutions et des personnes travaillant dans/ sur d'autres régions) sont invitées à s'inscrire en tant qu'**amis** du RRMCA.

7. Quels sont les avantages à être membre du RRMCA ?

En tant que **membre** du RRMCA, vous pouvez :

- participer aux rencontres du RRMCA (voir la Q. 13), notamment celles de réseautage, les webinaires bimensuels, ainsi que la table ronde annuelle du RRMCA sur la recherche et les politiques ;
- entrer en contact avec d'autres chercheurs, praticiens et experts sur les politiques au moyen de rencontres du RRMCA et des échanges des membres du RRMCA par courriel ;
- partager des recherches, des ressources et des opportunités avec les membres du réseau via les rencontres du RRMCA et la liste de diffusion du RRMCA ;
- recevoir des communications régulières sur la recherche, les ressources et les opportunités relatives aux déplacements et aux migrations dans le contexte des catastrophes et du changement climatique en Afrique.

Les membres du RRMCA sont encouragés à créer leurs propres événements et collaborations et à les faire connaître au sein du réseau.

8. Quels sont les avantages à être ami du RRMCA ?

En tant qu'**ami** du RRMCA, vous pouvez :

- partager des recherches, des ressources et des opportunités avec les membres du réseau via la liste de diffusion du RRMCA (veuillez envoyer un courriel à l'administrateur du RRMCA à cmarnetwork@gmail.com si vous souhaitez partager quelque chose) ;
- recevoir deux fois par an des informations régulières de la part du RRMCA sur les activités du réseau et sur la recherche relative aux déplacements et aux migrations dans le contexte des catastrophes et du changement climatique en Afrique ;
- participer à des rencontres publiques organisées par le RRMCA.

9. Comment puis-je adhérer ?

Pour adhérer au RRMCA en tant que **membre** ou **ami**, veuillez remplir [le formulaire de candidature](#). Votre demande sera transmise à l'administrateur du RRMCA pour approbation.

10. Y a-t-il un droit d'adhésion ?

Non, l'adhésion en tant que membre ou ami du RRMCA est gratuite.

11. Je ne travaille pas en/sur l'Afrique, mais j'aimerais en savoir plus. Puis-je adhérer ?

Si vous êtes intéressé par le travail du RRMCA mais que vous ne travaillez pas directement en Afrique, vous pouvez adhérer en tant qu'**ami** du réseau.

12. Mon institution/organisation souhaiterait adhérer. Est-ce possible ?

Votre institution/organisation peut adhérer en tant qu'**ami** du réseau.

13. La RRMCA organisera-t-elle des rencontres virtuelles en 2022 ?

Oui. Les principales rencontres du RRMCA pour 2022 sont présentés ci-dessous. Le programme des rencontres du RRMCA pour 2022 sera aussi communiqué par courriel aux membres au moment de l'adhésion.

DATE	Rencontre du RRMCA	
Mardi 25 janvier 2022	Réunion 1	Première heure – webinaire
		Deuxième heure – réseautage
Mardi 29 mars 2022	Réunion 2	Première heure – webinaire
		Deuxième heure – réseautage
Mardi 24 mai 2022	Réunion 3	Première heure – webinaire
		Deuxième heure – réseautage
Mardi 26 juillet 2022	Réunion 4	Première heure – webinaire
		Deuxième heure – réseautage
Mardi 27 septembre 2022	Réunion 5	Première heure – webinaire
		Deuxième heure – réseautage
Octobre 2022	Table ronde sur la recherche et les politiques	
Mardi 29 novembre 2022	Réunion 6	Première heure – webinaire
		Deuxième heure – réseautage

14. Toutes les rencontres du RRMCA sont-elles virtuelles ? Les membres du RRMCA ont-ils l'occasion de se rencontrer en personne ?

En 2022, toutes les principales rencontres du RRMCA seront virtuelles en raison des restrictions de déplacement et autres liées à la pandémie de COVID-19. Nous espérons pouvoir organiser des rencontres en présentiel à l'avenir. Les membres du RRMCA sont invités à utiliser la liste de diffusion du RRMCA pour organiser leurs propres rencontres de réseautage en personne ou d'autres rencontres avec d'autres membres du réseau.

15. Fournissez-vous des services d'interprétation pour les rencontres du RRMCA ?

Des services d'interprétation de l'anglais vers le français seront fournis pour toutes les rencontres du RRMCA (voir la Q. 13). Nous ne sommes pas en mesure de fournir des services d'interprétation pour d'autres rencontres ou activités organisées par des membres du RRMCA.

16. Comment le RRMCA soutient-il les chercheurs ?

Le RRMCA offre une plateforme aux chercheurs afin de leur permettre d'apprendre, de développer leurs réseaux, de partager des ressources et des opportunités, de collaborer et de renforcer leurs propres capacités. Le RRMCA ne fournit pas un soutien financier direct aux chercheurs ni pour les activités de recherche.

17. Le RRMCA fournit-il des fonds de recherche ou des emplois ?

Non, le RRMCA ne fournit pas de fonds de recherche ni d'emplois.

18. Avez-vous un site Web ? Où puis-je obtenir de plus amples informations ?

Le site Web du RRMCA est actuellement en cours de confection. Nous nous réjouissons d'avance de pouvoir le partager avec vous à partir du début de l'année 2022 ! Entretemps, si vous avez des questions à propos du RRMCA, veuillez prendre contact avec cmarnetwork@gmail.com.